

Châlons-en-Champagne, le 31 mars 2022,

Enedis Champagne-Ardenne & ses entreprises partenaires s'engagent pour la sécurité de leurs collaborateurs

La santé et la sécurité des salariés sont la priorité du Projet Industriel et Humain 2020-2025 d'Enedis. En septembre dernier, Enedis et ses entreprises partenaires de travaux ont signé au niveau national une nouvelle Charte Santé Sécurité. Enedis en Champagne-Ardenne et les syndicats professionnels en région, le SERCE & le SRER Champagne-Ardenne, ont saisi l'opportunité d'un Club Préventeurs local pour prendre des engagements forts afin de progresser ensemble en matière de sécurité et atteindre l'objectif de zéro accident grave ou mortel.

Une charte co-construite pour s'engager en faveur de la sécurité des collaborateurs

Cette Charte Santé Sécurité engage Enedis Champagne-Ardenne et les 51 entreprises partenaires de travaux, représentées par les syndicats professionnels SERCE et le SRER. Elaborée en étroite coopération entre les parties prenantes, elle porte sur des enjeux-clés de la santé et de la sécurité des salariés.

Elle traduit la volonté de continuer à progresser dans le domaine de la sécurité dans un esprit de partage, de confiance et de transparence.

Une culture Santé Sécurité qui se voit renforcée

L'activité industrielle d'Enedis et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité, comportent des risques qu'il faut maîtriser. Cela fait partie de l'ADN d'Enedis et des entreprises d'être toujours mobilisés sur cet enjeu primordial. Cette Charte vient étendre à tous les partenaires d'Enedis les actions qui ont fait leurs preuves, et sont déjà mises en œuvre dans l'entreprise (visites de chantier communes, plate-forme Internet de partage d'outils de prévention, Clubs préventeurs...). L'enjeu d'Enedis et de ses partenaires est de faire progresser la sécurité de manière continue et de viser l'éradication des accidents graves.

Une démarche locale de « Clubs Préventeurs » pour progresser ensemble

Enedis en Champagne-Ardenne organise chaque année des rencontres avec les entreprises de travaux partenaires afin d'échanger & mobiliser autour de la sécurité. Cela se traduit par exemple par :

- La tenue régulière de Clubs Préventeurs thématiques sur des sujets liés à la nature des travaux (aérien, souterrain, branchement, forage dirigé),
- L'organisation d'événements dédiés à la Santé Sécurité communs aux collaborateurs d'Enedis et des entreprises partenaires. Ainsi, en 2019, l'ensemble des entreprises partenaires sur Champagne-Ardenne ont été conviées au Forum Prévention organisé au Capitole de Châlons-en-Champagne, ainsi qu'aux Journées Sécurité d'Enedis en 2021, où le camion court-circuit développé par Enedis a été mobilisé pour sensibiliser aux risques électriques.